Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

MANAGEMENT DU SPORT

ÉVALUATION DU BLOC C6 : ANALYSER LA SITUATION D'UNE COLLECTIVITÉ OU D'UNE ORGANISATION CENTRÉE SUR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS UNE PERSPECTIVE MANAGÉRIALE OU DE DÉVELOPPEMENT

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
MANAGEMENT DU SPORT	3,0 INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : DECATHLON FRANCE SAS, VILLENEUVE-D'ASCQ, DÉPARTEMENT DU NORD

Vous intervenez comme chargé ou chargée d'analyse au sein de Decathlon France SAS, entreprise du secteur de la distribution d'articles de sport et du développement de services liés aux pratiques sportives. L'entreprise envisage de renforcer les activités sportives proposées dans plusieurs magasins de la métropole lilloise.

Le cas porte sur un projet de séances d'initiation et d'animations sportives, ainsi que sur le recours à un intervenant indépendant. Les données chiffrées du dossier constituent les données du cas à étudier. Vous devez mobiliser les documents DT 1 à DT 3 et répondre aux questions des trois parties. Présentez vos calculs, explicitez les hypothèses nécessaires et justifiez vos conclusions.

Le bloc C6 relève d'un référentiel national de compétences. Les modalités d'organisation de son évaluation, notamment la durée et la pondération, sont fixées par l'établissement certificateur.

PARTIE 1 : ANALYSE JURIDIQUE (7 points)

Qualification d'une relation de travail et application du syllogisme juridique

Decathlon France SAS confie à un intervenant immatriculé comme micro-entrepreneur l'animation de séances sportives en magasin et sur un site partenaire. L'entreprise soutient qu'il s'agit d'une prestation indépendante. L'intervenant demande la reconnaissance d'un contrat de travail. À partir des faits du dossier et du DT 1, traitez la situation en respectant les étapes du syllogisme juridique : qualification des faits, problème de droit, règle de droit applicable et solution motivée.

1.1 (1,5 point) Qualifiez juridiquement les parties et les faits pertinents. Distinguez les éléments qui caractérisent une prestation indépendante de ceux qui peuvent révéler un lien de subordination.

1.2 (1,5 point) Formulez le problème de droit sous la forme d'une question générale. Identifiez les règles applicables en vous appuyant sur les textes et la décision reproduits dans le DT 1.

1.3 (4 points) Appliquez les règles aux faits du cas et proposez une solution motivée. Votre réponse doit examiner la présomption attachée à l'immatriculation, les conditions concrètes d'exécution des séances et la possibilité d'une requalification en contrat de travail. Indiquez également une mesure de prévention juridique que l'entreprise pourrait mettre en œuvre, sans présenter cette mesure comme suffisante à elle seule pour écarter une requalification.

PARTIE 2 : ANALYSE MANAGÉRIALE ET STRATÉGIQUE (7 points)

Diagnostic interne et externe, choix stratégiques et préconisations

Decathlon France SAS souhaite développer son offre d'activités sportives afin de renforcer l'expérience en magasin, d'attirer de nouveaux publics et de fidéliser sa clientèle. Les éléments de contexte et les données de

diagnostic figurent dans le DT 2. Analysez la situation à l'échelle du projet décrit dans le dossier et distinguez les éléments établis des hypothèses ou risques à vérifier.

2.1 (2,5 points) Réalisez une analyse PESTEL du projet en mobilisant au moins un facteur pertinent pour chacune des dimensions politique, économique, socioculturelle, technologique, environnementale et légale. Pour chaque facteur, précisez son effet possible sur le projet.

2.2 (2,5 points) Construisez un diagnostic SWOT comportant au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Appuyez chaque élément sur les informations du DT 2 et distinguez les facteurs internes des facteurs externes.

2.3 (2 points) Évaluez la cohérence des choix managériaux envisagés, notamment le recours à un intervenant indépendant et le déploiement d'un programme d'activités. Formulez deux préconisations opérationnelles hiérarchisées. Pour chacune, indiquez un acteur responsable et un indicateur de suivi pertinent.

PARTIE 3 : ANALYSE ÉCONOMIQUE ET GESTION FINANCIÈRE (6 points)

Exploitation des données, rentabilité et décision de développement

Les données financières du projet figurent dans le DT 3. Les calculs peuvent être arrondis à l'euro pour les montants et au dixième de point pour les pourcentages. Les charges variables sont supposées proportionnelles au chiffre d'affaires dans le cadre des calculs de seuil de rentabilité.

3.1 (2 points) Pour l'activité considérée en 2025, calculez le taux de marge sur coûts variables, le résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires et la part de marché estimée à partir des données du DT 3. Présentez les formules, les résultats et une brève interprétation de chacun.

3.2 (2 points) Calculez le seuil de rentabilité 2025 en chiffre d'affaires, puis la marge de sécurité en valeur et en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé. Expliquez ce que ces résultats indiquent sur l'exposition économique de l'activité.

3.3 (2 points) Évaluez l'impact annuel prévisionnel du projet d'extension décrit dans le DT 3. Calculez la contribution marginale générée par le chiffre d'affaires supplémentaire, déduisez les charges fixes supplémentaires, puis concluez sur l'intérêt économique du projet en précisant une limite de votre analyse.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : CADRE JURIDIQUE : PRESTATION INDÉPENDANTE ET LIEN DE SUBORDINATION

Code du travail, article L. 8221-6, extraits. Les personnes physiques régulièrement immatriculées au registre ou au répertoire correspondant à leur activité sont présumées ne pas être liées au donneur d'ordre par un contrat de travail dans l'exécution de l'activité donnant lieu à cette immatriculation. L'existence d'un contrat de travail peut toutefois être établie lorsque les prestations sont fournies dans des conditions plaçant la personne dans un lien de subordination juridique permanente à l'égard du donneur d'ordre.

Cour de cassation, chambre sociale, 13 novembre 1996, n° 94-13.187, arrêt Société Générale, attendu de principe. « Le lien de subordination est caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné. » La qualification dépend des conditions de fait dans lesquelles l'activité est exercée.

Faits communiqués pour le cas. L'intervenant dispose d'un numéro SIRET et facture ses prestations mensuellement. Il utilise principalement du matériel fourni par l'entreprise. Les créneaux, lieux, contenus et tarifs des séances sont fixés par le responsable du magasin. L'intervenant doit suivre un protocole d'accueil et transmettre un compte rendu après chaque séance. Le responsable peut effectuer des contrôles pendant les séances. Deux annulations de créneaux imposées par l'intervenant ont entraîné la suspension de ses accès au planning pendant un mois. L'intervenant peut, en pratique, travailler pour d'autres clients, mais doit demander l'accord du responsable pour se faire remplacer sur une séance déjà programmée.

Consigne d'usage. Les extraits juridiques sont à appliquer aux seuls faits fournis. La décision citée expose le critère de subordination ; elle ne statue pas sur les faits propres au présent cas.

DT 2 : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET DONNÉES DE DIAGNOSTIC DU PROJET SPORTIF

Les données ci-dessous décrivent le contexte retenu pour le projet dans la métropole lilloise. Elles constituent les informations disponibles pour l'analyse stratégique et ne suffisent pas à établir une causalité certaine entre la pratique sportive et les comportements d'achat.

Données internes et contexte externe du projet

Thème	Information	Portée pour le projet
Positionnement	Distributeur multisport proposant des produits, des conseils et des services liés à la pratique	Possibilité d'articuler les séances avec l'offre commerciale et les services en magasin
Ressources internes	Réseau de magasins, équipes de vente, outils numériques de réservation et connaissance des produits sportifs	Capacité de promotion et d'accueil, sous réserve de disponibilité des espaces et du personnel
Projet envisagé	Séances d'initiation et animations sportives, d'abord sur deux sites de la métropole lilloise	Déploiement progressif permettant de tester la fréquentation et les coûts
Données de clientèle	Enquête exploratoire auprès de 240 clients : 144 déclarent être intéressés par au moins une activité proposée	Intérêt déclaré dans un échantillon exploratoire, sans garantie d'inscription ou d'achat
Concurrence	Clubs associatifs, salles de sport, collectivités et autres acteurs locaux proposent des activités encadrées	Concurrence sur le temps disponible, les tarifs, la proximité et la qualité de l'encadrement
Facteur politique et institutionnel	Les politiques locales de sport-santé et d'accès à la pratique peuvent favoriser des partenariats, selon les priorités territoriales	Opportunité à vérifier auprès des collectivités et des acteurs de santé
Facteur économique	Les ménages arbitrent leurs dépenses et peuvent comparer les séances payantes aux offres associatives ou publiques	Sensibilité possible au prix et à la valeur perçue
Facteur socioculturel	Les pratiques de loisir, de bien-être et de sport-santé peuvent soutenir la demande, avec des besoins différents selon les publics	Nécessité d'adapter les formats, horaires et niveaux
Facteur technologique	La réservation en ligne et les outils de suivi peuvent simplifier l'inscription et la mesure de la fréquentation	Dépendance à la qualité des données, à l'accessibilité des outils et à la protection des informations
Facteur environnemental	Les déplacements des participants, la consommation de ressources et le choix des équipements influencent l'empreinte du service	Possibilité de privilégier des sites accessibles et des équipements durables
Facteur légal	L'encadrement rémunéré d'activités physiques et sportives est soumis aux exigences applicables de qualification, de déclaration et de sécurité	Vérifications préalables nécessaires avant toute séance
Risque opérationnel	La disponibilité des espaces varie selon les activités commerciales et les contraintes de sécurité du magasin	Risque d'annulation, de capacité limitée ou de conflit d'usage

Données de cadrage communiquées pour le cas

DT 3 : TABLEAU DE BORD ÉCONOMIQUE ET HYPOTHÈSES D'EXTENSION

Les données sont exprimées en euros hors taxes. Le chiffre d'affaires du périmètre étudié provient des activités et services associés au projet dans le cas présenté. Le marché local estimé pour le même périmètre est de 8 000 000 € en 2025. Les charges variables regroupent les coûts directement liés au volume d'activité. Les charges fixes comprennent notamment les coûts de personnel permanent affecté, de coordination, de communication et de fonctionnement.

Pour l'extension envisagée en 2026, le chiffre d'affaires supplémentaire prévisionnel est de 150 000 €. Les charges variables supplémentaires sont estimées à 60 % de ce chiffre d'affaires. Les charges fixes annuelles supplémentaires sont estimées à 48 000 €. Cette estimation ne prend pas en compte un éventuel coût exceptionnel de lancement ni les effets indirects sur les ventes de produits.

Compte de résultat simplifié du périmètre étudié

Poste	2024	2025
Chiffre d'affaires	1 080 000	1 200 000
Charges variables	648 000	720 000
Marge sur coûts variables	432 000	480 000
Charges fixes	405 000	420 000
Résultat d'exploitation	27 000	60 000

Données annuelles en euros hors taxes

Hypothèses de l'extension prévue en 2026

Indicateur	Valeur
Chiffre d'affaires supplémentaire prévisionnel	150 000 €
Taux de charges variables supplémentaires	60 % du chiffre d'affaires supplémentaire
Charges fixes annuelles supplémentaires	48 000 €
Marché local estimé en 2025	8 000 000 €

Prévision annuelle additionnelle par rapport à la situation 2025

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : synthèse juridique et tableau de diagnostic

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les tableaux ci-dessous. Vous pouvez ajouter des lignes si nécessaire. Justifiez les réponses par les faits du sujet et les documents techniques.

Grille d'analyse de la situation juridique

Étape du syllogisme juridique	Éléments à compléter par le candidat
Qualification juridique des faits et des parties	
Problème de droit	
Règles de droit applicables	
Application des règles aux faits	
Solution motivée	
Mesure de prévention juridique proposée	

Tableau de diagnostic stratégique à compléter

Diagnostic	Éléments retenus	Justification par les données du dossier
Forces		
Faiblesses		
Opportunités		
Menaces		
Préconisation prioritaire, acteur responsable et indicateur de suivi		

Calculs de gestion

Indicateur	Formule ou calcul	Résultat
Taux de marge sur coûts variables 2025		
Résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires 2025		
Part de marché estimée en 2025		
Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires 2025		
Marge de sécurité en valeur et en pourcentage		
Impact annuel prévisionnel de l'extension 2026		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.